

24 avril au 1 mai - SOS Kauwberg participe à la semaine bruxelloise de la nature :

mercredi 26 avril 2017 à 14 h

Découverte de l'explosion printanière au Kinsendaël

vendredi 28 avril 2017 à 10 h

Découverte générale du Kauwberg.

samedi 29 avril 2017 à 14 h

Découverte de la flore printanière de la hêtraie dans le bois de Verrewinkel

dimanche 30 avril 2017 à 16 h

Film *A l'abri dans les chênes* et de courts métrages primés au FNN

lundi 1^{er} mai 2017 à 07 h

à l'écoute des oiseaux au Kauwberg (*Participation à l'AUBE des OISEAUX de Natagora*)

Détails : voir pages centrales

et sur bruxellesnature.be pour les activités organisées dans d'autres communes



KAUWBERG INFO

La Revue de la Nature à Uccle
Publication trimestrielle

N°104 - Printemps 2017

Abonnement 10 €

Cpte BE19 0682 0754 9412

point rouge sur l'étiquette = merci de renouveler votre cotisation

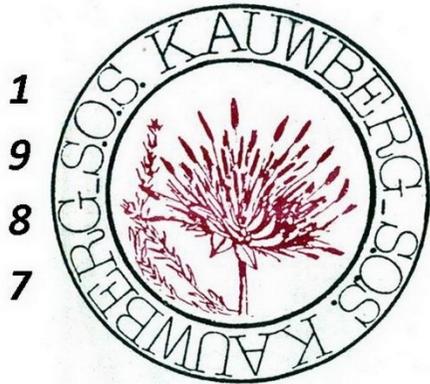
Belgique-Belgie

P.P. - P.B.

1180 Bruxelles 18

BC30942

P801371



1987 2017

Abonnement : 10 € / an



Compte : BE19 0682 0754 9412

Votre soutien est notre principale ressource. Merci d'avance.
(Un bulletin de virement est joint si vous n'êtes pas en règle d'abonnement)

Le Kauwberg sur : www.kauwberg.be

KAUWBERG INFO

Publication trimestrielle de

SOS Kauwberg - Uccle Natura asbl

Siège social : rue Geleytsbeek, 29 - 1180 Uccle

Publié avec l'aide de l'Échevinat de la Culture de la commune d'Uccle

Secrétariat de rédaction

Marc DE BROUWER - Tél/fax: 02.374.60.34

Rédaction, Éditeur responsable :

Annick BERNARD - rue Geleytsbeek, 29

1180 BRUXELLES - Tél : 02/374.60.34

Kauwberg@skynet.be



Semaine bruxelloise
de la Nature

22 au 30
avril 2017



Vous aimez la Nature et aimeriez découvrir celle-ci à Bruxelles ?
Vous regrettez de n'avoir pu assister aux projections de films du
Festival International Nature Namur ?

Voyez en pages centrales !

30 ans - plus de 30 pages - plus de 30 acteurs de la défense du Kauwberg

TRENTE ANS

Déjà trente ans que notre association a fédéré des Ucclois voulant se mobiliser pour sauver le Kauwberg d'un golf et de lotissements. Des acteurs, intervenants citoyens, académiques et politiques se sont retrouvés un beau jour de 1987 dans l'arrière salle de la « Ferme Rouge » pour y fonder ce qui allait devenir notre association.

Quelle mobilisation citoyenne ! Elle avait des relents soixante-huitards au départ, et a mûri pour devenir une sérieuse asbl 4 ans plus tard. Je ne citerai aucun acteur, au risque d'oublier l'un ou l'autre. Mais vous reconnaîtrez peut-être leurs visages au travers de ces pages. Le sauvetage du

Kauwberg a été une œuvre collective - même si l'un ou l'autre a parfois tenté de s'appropriier les lieux, à une époque où la Région n'existait pas encore et où les choix de gestions de ses espaces se discutaient, sous la pression des citoyens lorsqu'ils se manifestaient, comme ce fut le cas.

Aujourd'hui, le Kauwberg bénéficie de plusieurs protections légales, mais attend toujours d'être géré.

Les politiciens de 1986 voyaient dans un golf et un lotissement une manière adéquate de gérer cet espace de ville. Les politiciens, en 2017, via le PRDD, voient surtout dans les espaces verts l'opportunité d'y construire des logements pour une région à la démographie explosive ?

Le Kauwberg a été sauvé pour des qualités liées à la biodiversité que l'on semble oublier aujourd'hui où le seul leitmotiv est la densification de la ville, ce que nous vend le PRDD dont l'enquête s'est terminée il y a quelques semaines.

Que de sujets pour ce numéro riche en articles et réflexions sur l'avenir de notre commune/ville/région !

MDBrw ■

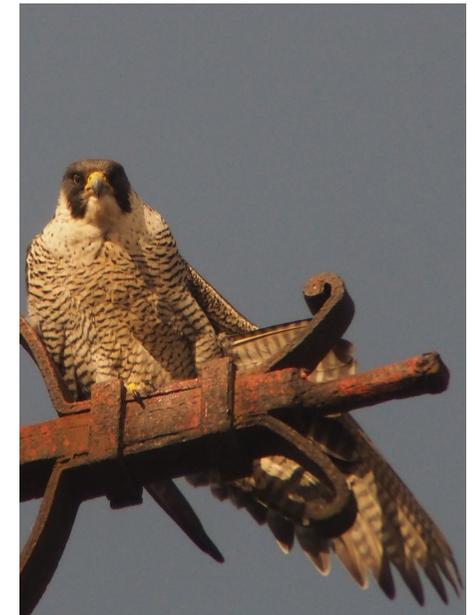
Trente ans	p. 2
Editorial - Semaine nature	p. 3
Etonnant moineau	p. 5
La perception de la Nature	p. 7
Semaine Nature à Uccle	p. 16
Greenwashing au roseau	p. 20
Enquête PRDD La ville, pas pour tous Bruxelles ville toxique	p. 23
Brèves du Kauwberg et uccloises	p. 30

BRÈVES UCCLOISE

Le PRDD n'en parle pas, mais la législation relative à l'usage des pesticides a permis le retour du faucon à Uccle, qui, pour la troisième année consécutive, occupe le nid dans le clocher de l'église de Saint-Job. Quatre œufs ont été pondus et les naissances sont attendues dans les prochains jours. Une nouveauté : une webcam sera installée dans le clocher afin d'assister à l'évolution des jeunes fauconneaux.

Pendant que les faucons pondaient, des bénévoles ont aidé crapauds, grenouilles et tritons dans leur traversée de la rue Engeland

vers l'étang du Papenkasteel. Un fait nouveau cette année : la découverte de crapauds écrasés dans le bas de la Sauvagère, en direction du cimetière où les crapauds pondraient dans la mare du Tettekent Elst. En son temps (avant que le parc ne devienne récréatif et accueille des animaux), l'étang du parc de la Sauvagère foisonnait de batraciens, mais la situation actuelle et l'eutrophisation du milieu le rend défavorable aux batraciens. La solution ? La création d'une nouvelle mare réservée aux amphibiens et protégée des animaux palmipèdes... ■



Merci aux nettoyeurs !

Le nettoyage du Kauwberg a été particulièrement efficace cette année. Près de 30 participants ont permis d'éliminer des plastiques, canettes



abandonnés par des utilisateurs et aussi évacuer les restes des campements de sans abris abandonnés en hiver.

Des tas ont été formés aux quatre entrées du Kauwberg : av. de la Chênaie, av. Dolez et au bas de la carrière.



Ce numéro anniversaire du Kauwberg Info sera moins éclectique qu'à l'accoutumée.

Nous vous invitons à lire des articles : légers et poétiques, le retour de Tchip chez l'un de nos membres, pragmatiques (avec quelques informations locales), participatifs (avec notre plainte concernant une atteinte à une zone Natura 2000 à Uccle et aussi notre contribution à l'enquête relative au

PRDD) et enfin sociologiques avec les différentes perceptions de la Nature par différentes catégories de citoyens. Et vous ? De quelle catégorie êtes-vous la plus proche ?

Ce numéro s'adresse aussi au grand public avec notre participation à la semaine Bruxelloise de la Nature (voir ci-dessous et affiche/programme en pages centrales).

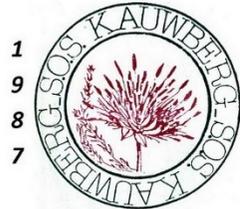
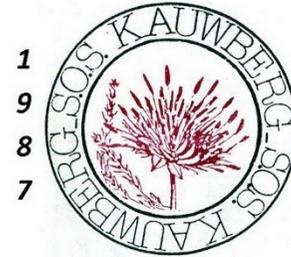
SEMAINE BRUXELLOISE DE LA NATURE

En janvier 2015, Bruxelles Nature (dont SOS Kauwberg est un membre fondateur) a rencontré Céline FREMAULT, la nouvelle Ministre de l'Environnement. Au cours de cette rencontre, nous avons évoqué "le Rallye des 5 vallées" qui avait pour but de faire découvrir des sites naturels de Bruxelles à protéger. La Ministre apporta son soutien à la relance d'une telle initiative.

Par ailleurs, les responsables du Festival International du Film Nature de Namur (FIFNN) ont contacté le Cabinet de la Ministre de l'Environnement dans le but d'organiser, à Bruxelles, une présentation des films - courts et longs

métrages - lauréats du festival, ainsi que leur exposition de photos. Les principaux ingrédients étaient réunis pour mettre sur pied une manifestation où la Nature serait à l'honneur à Bruxelles.

Une nouvelle réunion fut alors organisée par le Cabinet pour permettre à ces demandes de se rencontrer, et déboucha sur l'organisation d'une "Semaine bruxelloise de la Nature" qui se déroulera du 22 avril au 30 avril 2017. Elle comprend de nombreuses manifestations (exposition, projections de films primés à Namur, visites de sites) présentées dans nos pages centrales



Les particules fines mesurent moins d'un centième de millimètre. Les plus petites qui ne mesurent que 2 à 3 dixièmes de millimètres s'insèrent dans nos alvéoles pulmonaires et affectent les systèmes respiratoire et cardiovasculaire. On les accuse d'être à l'origine d'infarctus et d'accidents vasculaires cérébraux (AVC). Elles transportent à leur surface de nombreux polluants et des métaux lourds, qui pénètrent ainsi dans nos organismes. Elles sont formées lors de la combustion du bois, principalement, du charbon, du pétrole, etc. Elles sont retenues par les filtres à particules des véhicules diesel, mais ceux-ci ne sont efficaces que si les moteurs sont chauds, ce qui est rarement le cas lors des courts trajets en ville.

Ce cocktail de pollutions rend la population, surtout les jeunes enfants, plus sensibles aux diverses allergies (pollen,...).

Par ailleurs, les particules fines peuvent être captées par la végétation urbaine, les plantes jouant le rôle de dépolluants.

Le PRDD densifie la ville, diminue globalement ses espaces verts.

Il en détruit en effet plus en périphérie qu'il ne compte en créer dans les centres densifiés, ne propose pas de solution structurelle radicale à ces pollutions, est-ce une invitation à quitter la ville pour un air plus sain ?

Ne risque-t-on pas de voir s'en aller une bonne partie de ses habitants dans la recherche d'un air plus sain plutôt que d'en attirer dans les quartiers « surdensifiés » et les tours iconiques projetées.

à lire sur <https://issuu.com/enmarche/docs/numero1579>

Conclusion.

Nous regrettons que ce projet de plan ne soit qu'un catalogue de bonnes intentions. Le PRDD annonce plus de logements, crèches, parcs récréatifs, ... Comment imaginer pouvoir faire cela sans supprimer des terrains actuellement verts alors que ceux-ci sont déjà en constante diminution ?

ETONNANT MOINEAU

Tchip le conquérant,
Tchip le téméraire,
Tchip le démonstratif,
Tchip, le retour,
A ma fenêtre,

Au début il y avait Tchip indigène
et puis
Tchip déserteur, disparu du quartier pendant de longues années,
Pourquoi ? Comment savoir ?

Un matin du printemps 2014
Réveil trop matinal, étrange, suspect !
Qui martèle la vitre de notre chambre ?
Qui ose ?
Toute la saison printanière,
et même au-delà,
nous apporte son rituel!
Tchip, inlassablement, s'active,
s'agite, cogne
et répète ses piailllements.
Fier devant le miroir des vitres anti UV,
il n'a sans doute que faire de sa propre image,
Alors ?
Un congénère - rival territorial - à impressionner ?
Une compagne pour fonder une famille ???

Le temps, deux années passeront sans autre surprise ni explication
Sauf à savourer, telle la madeleine de Proust,
les piailllements de ma campagne natale,
Là où ils étaient très nombreux,
Et plus tard à Uccle aussi, un peu et puis plus !

Ainsi, le moineau réapparaîtrait dans le quartier. Oh joie !
L'environnement redeviendrait donc compatible ?
La bonne action sera de lui proposer un logis !
Mais l'hôtel fixé à côté du rosier reste inoccupé en 2015 et 2016,
La sous-toiture voisine semble mieux convenir.

Hiver 2017, un autre Tchip prend la relève ou est ce le même ?
Chaque matin
- par chance moins précoce -
Tchip s'égosille tant et plus et exprime ses intentions,
Installé dans l'entrelacs des branches,
où il se régale des dernières petites feuilles,
il gonfle comme une baudruche.
Tchip le téméraire ne lâche rien,

tantôt installé dans un ancien nid
de pigeons
qu'il semble vouloir s'approprier,
tantôt sous ce même nid,
Tchip l'opportuniste fait feu de
tout bois,
il s'y abrite de la pluie et invente le
nid parapluie.
Puis, Tchip le conquérant emmène
une copine !
Le cérémonial a deux s'impose,
Alors, ils font le tour de la maison,
côté pile (rue) ou côté face
(jardin),
quoi de plus facile à vol d'oiseau !
Le poirier accolé à l'autre façade
l'attire tout autant.
Tchip et Mme apprécient les man-
geoires de l'hiver,
Et s'intéressent (enfin !) à l'hôtel
déménagé,
Pour y fonder une famille ... ?



On espère en tout cas, cette re-
colonisation bien sympathique...
Mars 2017...

Suite au prochain numéro

Anik



Bruxelles ville toxique ?

Une ville densifiée, toujours plus
irrespirable ? Mais que fait donc le
PRDD pour nous garantir un air
moins pollué ? Est-ce un hasard si
un journal mutualiste en a fait son
titre mi-février 2017 : *Pollution,
nos villes à bout de souffle ?*

L'article (1) se base sur une étude
scientifique menée entre 2005 et
2011 sur l'ensemble de la popula-
tion bruxelloise. Il ne s'agissait pas
ici de mesurer les polluants de
l'air, mais de relever les patholo-
gies liées à ceux-ci au travers de la
consommation de médicaments
contre des maladies respiratoires.
L'étude met en évidence un lien
de cause à effet entre la hausse de
consommation et les niveaux de
pollution aux particules fines et au
dioxyde d'azote (NO₂).

Le NO₂ est un gaz provenant d'une
combustion incomplète des car-
burants, surtout routiers. Les mo-
teurs diesels en émettent plus que
les moteurs à essence, surtout les
moteurs diesels plus récents pour
des raisons liées – paradoxalement – à l'amélioration de la tech-
nologie des filtres à particules et
des catalyseurs. Très toxique (40
fois plus que le CO₂, 4 fois plus
que le NO), ce gaz irritant affecte

les voies respiratoires. Il entraîne
des bronchites aiguës, de la toux,
une production de glaires, en
particulier chez les enfants. Il
augmente le risque d'une réac-
tion allergique aux pollens. Si des
mesures antipollution ont permis
sa diminution globale (malgré les
tricheries de certains produc-
teurs automobiles), ce n'est pas
le cas en ville où la circulation
automobile est importante. Par
ailleurs ce gaz NO₂ contribue à la
formation d'ozone, gaz très irri-
tant, lors de journées chaudes et
ensoleillées.

Il n'y a pas que l'homme qui
souffre de cette pollution, tout
l'écosystème en pâtit. Ces gaz
enrichissent aussi l'eau et le sol
en composés azotés et qui contri-
buent aux phénomènes d'eutro-
phisation. Ce phénomène crée
un déséquilibre nutritif en favori-
sant certaines espèces végétales
dominantes qui aiment l'azote
(plantes nitrophiles des sols
comme les orties, algues sur les
mares et étangs). Il en résulte un
appauvrissement de la biodiversité
tant végétale qu'animale.
Par ailleurs, l'ozone étant hyper
oxydant brûle indirectement les
plantes et réduit leur croissance.

celle-ci qui est fragilisée, avec l'homme à son sommet... La ville est un tout : la perte de biodiversité, les pollutions diverses la rendent toujours plus toxique pour ses habitants. Les études scientifiques montrent que la résilience d'un écosystème, c'est-à-dire la capacité à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante, est fonction de la diversité fonctionnelle des espèces. Plus la diversité est importante, plus l'écosystème est productif et résilient face aux perturbations. Avec pour corollaire le fait que la dégradation d'un écosystème réduit sa résilience.

Aussi, les Etats européens dont la Belgique ainsi que notre Région, se sont engagés par la « **Stratégie Biodiversité 2020, biodiversité notre assurance vie et notre capital naturel** » à conserver et régénérer la nature, à préserver et améliorer les écosystèmes et leurs services. Ils se sont engagés à fixer des priorités pour rétablir les écosystèmes et **éviter toute perte nette de biodiversité et de services écosystémiques**.

Le PRDD (Plan Régional de Développement Durable) a été conçu par des architectes urbanistes qui se préoccupent de l'aménage-

ment du territoire mais uniquement en matière d'urbanisme et d'équipements et accessoirement d'amélioration du cadre de vie.

Ainsi, sont **ABSENTS** de ce PRDD, les notions de :

- préservation de la nature et de renforcement des écosystèmes naturels par la création de connectivités écologiques indispensables à la connexion fonctionnelle nécessaire à la stabilité et à la résilience des écosystèmes sur le long terme;

- préservation des sols arables pour son alimentation future;

- de maillage écologique comme garantie d'un fonctionnement harmonieux et de survie pour la santé publique .

Nous supposons que les scientifiques spécialisés dans ces domaines de la biodiversité n'ont pas été conviés à cette étude faite par le département de l'Urbanisme Régional. Une dimension importante pour un avenir durable est donc totalement absente de ce PRDD qui n'a de durable que le nom. Par conséquent, ce PRDD ne répond donc pas du tout à la Stratégie Biodiversité 2020, notre assurance Vie.

NATURE EN VILLE QUELLE PLACE, QUELLE PERCEPTION ?

Une nouvelle alliance de la Nature en ville ?

Quel sens donnons-nous au mot "nature" ?

Nature est un mot polysémique, ses sens sont non seulement multiples mais évoluent aussi avec le temps comme le reflètent les dictionnaires. Si, dans l'édition de 1983, le petit Larousse indiquait comme première définition de nature : *réalité physique existant indépendamment de l'homme (par opposition à culture)*, ce qui n'est pas trop éloignée de la vision des défenseurs de l'environnement, l'édition de 2015 donne une première définition bien différente de la nature, comme un *ensemble de caractères, des propriétés qui définissent un être, une chose concrète ou abstraite*. Il faut atteindre la cinquième définition de cette même édition pour lire que c'est aussi *tout ce qui existe dans l'univers hors de l'être humain et de son action ; le milieu physique où vit l'humanité*.

Le mot nature a aussi de nombreux autres sens, comme celui d'*ensemble des caractères fondamentaux propres à un être ou une chose*, utilisé au sens commun (il est d'une bonne nature) ou juridique (objets de toute nature), ou

encore *la composition et la manière d'une chose* (la nature d'un objet), etc.

Les définitions qui nous importent comme protecteurs de la nature sont la première de 1983 (réalité physique existant indépendamment de l'homme) et la cinquième de 2015 (tout de qui existe dans l'univers hors de l'être humain et de son action), mais si le dictionnaire se contorsionne à faire évoluer la définition du concept de nature, on ne s'étonnera pas que le sens du mot "nature" aie des aspects socio-culturels et varie fortement d'un individu à l'autre.

Aussi, dans le cadre de ces deux définitions, envisagerai-je, de façon caricaturale, les différentes perceptions que l'homme peut avoir de la nature. J'ai rassemblé quelques regards caractéristiques au travers d'une typologie subjective de la perception de la nature. Et comme souvent dans les typologies, il y a de nombreuses combinaisons et de formes intermédiaires qui permettent à chacun d'y trouver sa place...

Quel sens donne-t-on au mot « nature » ... ?

- Le citoyen lambda considère que la nature c'est tout ce qui est vert : les parcs, les zoos, les prairies, bois et forêts, confondant souvent nature et vivant. La nature c'est ce qui vit, que ce soit façonné par l'homme ou non.
- Le consommateur, dans la société du même nom, ne voit dans la nature que ce qu'il peut exploiter, utiliser à ses propres fins. La nature est une ressource qui est à sa disposition et que l'homme peut consommer à sa guise, presque sans limite jusqu'à son épuisement total. Par ses achats guidés par la publicité, il participe inconsciemment à la destruction de la nature (agriculture intensive, déforestation avec exportation des bois d'œuvre ou à des fins d'agriculture intensive, les prés pour bœufs ou les palmeraies pour l'huile de palme, par exemple).
- Le sportif voit dans la nature un environnement vert qui lui offre des possibilités d'exercer ses qualités athlétiques de coureur, de grimpeur (dans les arbres, sur les falaises), de sauteur en parapente, de kayakiste, etc. Il se rapproche du précédent par une vision assez

consommériste de la nature. Deux exemples : la montagne défigurée par les sports de glisse, le golfeur pour lequel la nature doit se soumettre à la main de l'homme pour embellir l'environnement de son green.

- Le chasseur se dit protecteur de la nature, alors qu'il s'arroge le droit de vie et de mort sur la nature. Celle-ci lui sert de réservoir d'animaux auxquels il pourra ôter toute liberté de vivre. Il prétend protéger la nature alors que son seul intérêt est de protéger l'exercice de sa passion morbide. Il s'approprie la nature lors de ses chasses qui excluent toute autre activité et gère la nature à sa façon en favorisant la reproduction du gibier par nourrissage tout en éliminant ceux qu'il considère comme des prédateurs.

- L'agriculteur conventionnel a une conception ambiguë de la nature en mettant en opposition ce qui est naturel, comme les mauvaises herbes et les insectes nuisibles, et ce qui est cultivé, les terres qui produisent. Son attitude est essentiellement productiviste, cultiver le sol est un mal nécessaire et la culture hors sol une facilité. Il a ainsi de nombreux points communs avec celle du

La ville : pas pour tous ! PRDD vous avez dit durable ?

Une étude interuniversitaire (1) menée en Belgique montre l'effet de sélection qu'opère la ville au niveau des insectes. Les chercheurs ont étudié la diversité d'un groupe de coléoptères, les carabes, dans différents sites des campagnes et des villes. Si la ville offre l'avantage d'un milieu plus chaud, elle rend les déplacements difficiles et sélectionne de ce fait les insectes les plus aptes au vol, ceux à longues ailes. Ainsi les carabes à ailes courtes sont absents des milieux urbains où ne vivent que ceux à longues ailes. Tout cela semble assez logique a priori, la ville a un effet de filtre à espèces. (Our results demonstrate that urbanization may fundamentally and consistently alter species composition by exerting a strong filtering effect on species dispersal characteristics and favoring replacement by warm-dwelling species) (conclusion de l'abstract de cette étude)

Ce qui l'est moins c'est que le même phénomène est observé dans les parcs urbains, y compris dans ceux qui sont boisés. Un des auteurs, interrogé par la RTBF précise : "Par conséquent, vous ne

retrouvez en zone urbaine que quelques espèces, toujours les mêmes, y compris dans un parc boisé où vous auriez pu vous attendre à une diversité plus importante et similaire à celle d'une forêt en zone rurale. Et ce qui vaut pour les coléoptères vaut également pour bien d'autres espèces animales et végétales."

Que penser alors de la densification de la ville qui est l'épine dorsale du PRDD dont l'enquête vient de se terminer ? Les effets sont clairement prévisibles : en transformant les derniers espaces semi-naturels, terrains vagues, à l'abandon, lisières de la forêt de Soignes, espaces semi-naturels ne bénéficiant pas de protection légales de type ZVHB, Natura 2000, réserve naturelle ou sites classés vont pouvoir faire l'objet de toutes les spéculations foncières et rendre la ville encore moins accueillante pour la biodiversité.

Nous nous devons de rappeler aux décideurs politiques que les humains font AUSSI partie, à part entière, de la biodiversité et à ce que les scientifiques appellent l'ÉCOSYSTÈME URBAIN. Il est important de comprendre qu'en appauvrissant un maillon de la chaîne trophique, c'est toute

Soignes, particulièrement celui de Droh!me sur le site de l'ancien hippodrome de Boitsfort le plan considère que l'évaluation de la biodiversité se limite aux zones protégées, niant les apports de toutes les zones vertes « de fait », comme les terrains vagues, les intérieurs d'îlots, les parcs en gestion différenciée. C'est dans le petit jardin de chacun qu'il doit y avoir de la biodiversité. Et quid des espèces invasives à gérer ? De plus le PRDD confond protection de la nature et utilisation didactique (sic, une faute de frappe dans le texte ou une mauvaise traduction ?) d'espaces verts et même de zones légalement protégées à des fins récréatives, ce que nous ne pouvons accepter. La circulation du public doit être canalisée dans les zones protégées. l'absence de prise en compte de mesures pour améliorer la biodiversité en ville - malgré les effets d'annonce de la Stratégie 6 : Renforcer le paysage nature – celle-ci va au contraire diminuer en permettant de construire sur les terrains encore verts et non protégés, les intérieurs d'îlots mais aussi par fragmentation des zones vertes relais (une notion plus large

que le maillage vert). Des études scientifiques récentes en témoignent et nous développons cet aspect dans l'annexe ci-dessous : « la ville, pas pour tous... ». nous ne voyons pas quelles mesures seront de nature à résoudre les problèmes de qualité de l'air. La pollution liée au trafic automobile étant toujours en croissance (voir ci-dessous « Bruxelles ville toxique » les problèmes de congestion automobile dans les quartiers ucclais ne fera qu'augmenter car on ne voit pas de solution « Durable » aux problèmes actuels et la pollution ne fera que s'accroître avec son cortège d'affections respiratoires... - le PRDD ne propose pas de mesure forte en faveur des autres formes de mobilité et du partage (et de la protection) des usagers piétons et cyclistes - les gares RER du Lycée français et du Moensberg qu'annonçait le PRD ont disparu du PRDD - les parkings de dissuasion sur le territoire de la Région attireront les voitures en ville au lieu d'inciter à une autre manière de se déplacer.

consommateur. La nature est son gagne-pain.

Heureusement d'autres agriculteurs, entre autres ceux qui cultivent en bio ont une autre approche, tout comme les permaculteurs qui au contraire préservent la terre et la biodiversité.

- L'architecte se rapproche du golfeur en considérant la nature comme devant être jardinée pour agrémenter les bâtiments qu'il conçoit sur sa table à dessin (ce qui est sans doute une expression désuète à l'heure des plans numériques). Il ne cherche que rarement à concilier habitat et biodiversité.

- L'urbaniste aménageur du territoire, voit la nature comme un élément qui agrmente les paysages et permet des perspectives visuelles. Pour lui, la nature est trop souvent synonyme de parcs, d'espaces verts, de paysages, etc.

- le citadin ne connaît souvent qu'une nature domestiquée, jardinée, transformée, bien ordonnée et rassurante. Elle lui apporte un sentiment de quiétude et de bien-être. Il y aime le calme et le chant des oiseaux, l'odeur des fleurs, le charme des paysages.

- Le bobo aime la nature et voit dans celle-ci une source de plaisirs,

de loisirs, d'inspiration, de détente. La nature est un environnement important pour lui, il considère qu'il faut la protéger, mais sans qu'il ne soit pleinement conscient de la réalité de sa complexité biologique. Il est tenté par un retour à la nature, entendant par là une prise de distance vis-à-vis du monde technologique, mais en revient souvent, surpris par une complexité qu'il ne percevait pas.

- Le naturaliste considère la Nature comme *l'ensemble du réel ignorant les modifications apportées par l'homme, elles-mêmes qualifiées d'artificielles*. On peut aussi l'appeler plus simplement la « nature sauvage ».

Les visions anthropocentriques des précédents s'opposent à celle du naturaliste. En effet, le naturaliste est sans doute l'humain ... le moins humain, dans la mesure où il essaye de se détacher de ce regard centré sur lui-même pour adopter le point de vue, des divers autres êtres vivants faisant partie de l'environnement, de l'écosystème. Son approche de la nature est donc écosystémique (un terme que les sciences humaines, psychologie et sociologie se sont appropriées). Son regard

Le PRDD AU SERVICES DE QUELS BRUXELLOIS ?

est exigeant car il est conscient qu'il défend une position ferme et tranchée, il ne fait que peu de concessions car chacune de celles-ci peut perturber l'écosystème et entraîner une diminution de la biodiversité. Il est souvent qualifié d'intégriste par ceux qui ont une vision différente de la nature, dans le seul but de stigmatiser son attitude tranchée et de le discréditer. Mais il assume cette étiquette car elle exprime le fait qu'il est au service de la Nature avant d'être au service de l'homme et de sa société consumériste. Et surtout il est conscient qu'il fait partie de la nature et que la préserver est indispensable à sa survie.

Quelle place pour la nature en ville ?

Ces différents regards sur la nature m'ont amené à réfléchir à la place de la nature en ville.

Comme la perception de la nature est plurielle, les politiques en faveur de la nature sont à l'image de la perception qu'en ont les décideurs...

Regarder la nature sans anthropocentrisme est difficile car cette approche fait partie d'une éducation dispensée par une société

productiviste et consumériste. Cette éducation ne laisse d'ailleurs que peu de place à l'ERE (éducation relative à l'environnement) de sorte que peu de citoyens ont une perception correcte de ce qu'est la nature. Pourtant, comprendre la nature pour elle-même est une nécessité si nous voulons la protéger et la conserver

Dans l'écosystème urbain, force est de constater que l'homme, pièce du puzzle, agit comme élément fortement perturbateur.

L'homme est-il conscient qu'en provoquant la disparition d'autres espèces par son action directe sur la nature (prédation, destruction des milieux, fragmentation) ou indirectes (pollution, modification de la composition atmosphérique et conséquences climatiques), il s'autodétruit, que s'il fait disparaître la nature qui lui est nécessaire, il disparaîtra avec elle ?

L'homme a occulté la nature sauvage dans la ville.

Au cours du dernier siècle, l'homme a profondément transformé la ville en rendant invisible la nature « sauvage » qu'il a do-

Le Plan Régional de Développement Durable porte mal son nom. La publicité dans les médias audio nous présente celui-ci comme un instrument pour répondre aux besoins d'écoles, de crèches, de parcs de proximité, etc. Quel rapport entre ces interrogations et le principe d'un développement durable qui prend en compte toutes les composantes d'une ville-région pour rendre celle-ci moins destructrice de son environnement ?

Le PRDD n'a qu'une seule finalité, la densification de la ville, au détriment de sa qualité de vie. Les auteurs du projet partent d'un postulat : l'augmentation de la population et le besoin de logements supplémentaires et ne prennent en considération que cet aspect dans leur plan qui au lieu de s'inscrire dans un développement durable, se focalise sur la seule fonction qu'est l'habitat.

Le PRDD fait exactement le contraire de ce qu'il annonce, raison sans doute pour laquelle il a besoin de faire tant de publicité dans les médias. Les décideurs pensent-ils convaincre le citoyen en le basinant de leur publicité ? L'objec-

tif est clairement annoncé dans le texte : la densification de la ville pour accueillir plus d'habitants. Et tout cela sur un territoire limité à 161 km². Pour justifier le qualificatif durable, le plan annonce que des espaces verts seront recréés en centre-ville. Cette idée est louable en soi et laisse croire que le Gouvernement se préoccupe de la qualité de vie en ville.

A la lecture du plan, nous nous sommes posé de nombreuses questions de fond.

Comme celles-ci ont été bien développées par

- ♦ l'un de nos membres, **Thérèse Baekelmans**
- ♦ d'autres associations dont nous sommes membres, **l'ACQU** pour le volet environnement uclois
- ♦ **Bruxelles Nature**, pour le côté nature.

Nous n'allons pas lister à nouveau toutes les remarques pertinentes qu'ils ont émises, mais insister sur quelques-unes d'entre-elles qui nous interpellent en tant qu'Ucclais :

l'écoblanchiment ou greenwashing de nombreux projets en bordure et aux lisières de la forêt de

l'autre avec Bruxelles Environnement révèlent que ni l'un ni l'autre n'étaient au fait de la réalité des activités en zone protégée (ZVHB et N2000 !) et, comme beaucoup, pensaient que la zone protégée était limitée au Kinsendael, ce qui n'est, en réalité, pas le cas !

SOS Kauwberg – Uccle Natura a été le relais associatif local de cette plainte. Nous avons porté plainte auprès de l'administration régionale et averti le cabinet de la Ministre de l'environnement. Nous avons fourni copie des extraits de cartes et plans.

Ce qui nous a étonné dans cette affaire, c'est que deux institutions

publiques n'ont pas vérifié sur les plans (accessibles à tous via internet) qu'il n'y ait pas atteinte à des zones légalement protégées. Cela met à mal la confiance du citoyen et des associations avec les administrations. Faut-il vérifier chaque affirmation ? Nous ne doutons qu'il doit s'agir d'une exception et que l'administration sera plus attentive à vérifier la réalité planimétrique ...

Conclusion : comme quoi cette affaire de greenwashing a dépassé ses objectifs en révélant des atteintes bien plus graves à la législation relative à l'environnement !

mestiquée afin de la rendre rassurante, ordonnée et sécurisante. La nature lui faisait peur ... en réalité il avait peur de lui-même ! La découverte des microbes et la peur des maladies ont eu raison de la nature, dans une vision hygiéniste de celle-ci.

Les herbes ont été qualifiées de « mauvaises » dès lors qu'elles quittaient les prés. Les herbicides, faciles à appliquer étaient là pour les détruire. Les trottoirs et leurs dallages étaient ainsi rendus « propres ». Propres pour l'homme, mais impropres à la vie végétale...

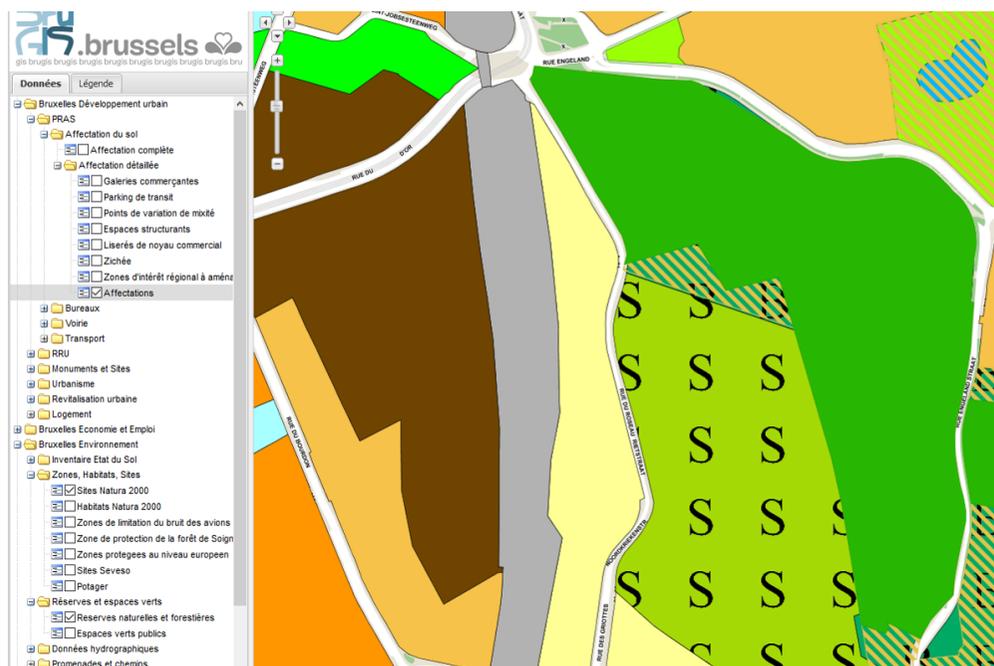
Les pelouses devaient être nettes, bien rases, d'une couleur régulière et uniforme suite à l'apport d'engrais et de l'utilisation de pesticides : herbicides, fongicides pour protéger l'herbe des rouilles et autres champignons responsables des jaunisses. La chimie faisait le bonheur d'un jardin bien ordonné.

L'homme a pollué la nature de ses déchets

Les déchets devaient être éloignés de la proximité de l'homme, cachés, brûlés ou enterrés dans des dépotoirs. Jusque dans les années 1950 les déchets ménagers étaient

essentiellement minéraux – les cendrées des poêles en constituaient la plus grande part -, ensuite ils se sont enrichis de matières plastiques, de détergents et de nombreuses autres substances produites par la pétrochimie, les rendant de plus en plus polluants.

Avant la création de l'agglomération bruxelloise en 1971 et de ses services, chaque commune se chargeait de la récolte des immondices. Les anciennes carrières, des vallons encaissés, ont servis de lieux de décharge. Ainsi à Uccle la dernière décharge (le *stet* pour les Bruxellois) longeait l'avenue Dolez au Kauwberg, alors que la Commune se débarrassait de ses encombrants en remblayant une carrière au plateau Avijl. Lors des démolitions des bâtiments existants, l'usage était de laisser les décombres sur place de sorte que peintures, riches en métaux lourds et canalisations de plomb polluent encore nos sous-sols. Il a fallu ainsi plusieurs années et le remplacement des terres contaminées aux métaux lourds pour aménager les potagers du Keyenbempt le long de la chaussée de Drogenbos. Ailleurs, on a préféré créer des bacs en hauteur pour y cultiver...



Les eaux des ruisseaux ont servi à évacuer les déchets, non seulement ceux liés aux excréments organiques humaines, mais aussi chimiques. Les ruisseaux et rivières devenus nauséabonds, vecteurs de maladies ont été transformés en égouts et enterrés. Le mouvement hygiéniste a ainsi conduit au voutement des ruisseaux alors que les raccordements des fosses septiques à ceux-ci se sont poursuivis jusque dans les années 1970 et qu'enfin la perception d'une action négative sur l'environnement voient le jour et soit suivie de la prise de conscience des réalités de l'écologie.

L'homme a remplacé la nature sauvage dans la ville par une nature artificielle.

Le besoin de nature, symbole de nourriture provenant de nos ancêtres chasseurs cueilleurs ou des premiers cultivateurs est enfui dans la mémoire instinctive du cerveau humain. Tant en ville qu'à la campagne, l'humain se sent mieux physiquement et psychologiquement dans un cadre verdoyant et il recherche ce type d'environnement. Dans l'espace urbain, la nature sauvage a fait place à une nature jardinée, artificielle, dominée

et contrôlée par l'homme. La ville est plantée d'arbres sélectionnés pour leur résistance aux pollutions ou pour leur aspect esthétique ou pratiques, les rues et les jardins sont décorés de plantes fleuries, principalement exotiques horticoles peu utiles à notre faune sauvage. Les architectes paysagistes façonnent des jardins bien ordonnés et qui ne laissent pas de place à la nature sauvage et libre.

Pourtant, une flore spontanée riche de plus de deux cents espèces, peut coloniser les joints entre dalles, les bords de murs, les pieds d'arbres en voirie, les toitures, sans compter les plantes des terrains vagues ou de friches. La ville offre un refuge aux plantes opportunistes, tout comme aux animaux (voir le film Bruxelles, ville sauvage qui traite de ce sujet).

Dans cette perception domestiquée de la nature urbaine, même la forêt de Soignes n'échappe pas totalement à cette appropriation humaine : la hêtraie cathédrale, plantée artificiellement au départ, est une projection mentale d'une nature ordonnée, imposante, quoique rassurante. Gardons nous de nous réfugier dans une attitude passéiste en feignant d'ignorer

naturelle n'est qu'un parc récréatif, dédié aux activités de jeux et aux loisirs, déformant à la fois le sens et la réalité de la notion de « réserve naturelle » qui a pour fonction la protection des espèces. De même on peut en déduire qu'une réserve naturelle est accessible à tous, sans condition. Le greenwashing a ainsi pour fonction de dénaturer la défense de la nature et sa protection, de minimiser leur importance et ainsi de faire passer la nature après l'humain qui peut en disposer quasi à sa guise.

En 2006, le Club du Roseau avait déjà placé une bulle de tennis sans aucune autorisation à côté du Kinsendael. Une plainte avait été déposée et une demande de permis d'urbanisme (recouvrement de 4 terrains de tennis par une structure amovible en lisière de la zone classée du Kinsendael, Zone Verte de Haute Valeur Biologique - Natura 2000) avec enquête publique a été organisée.

La Commission de Concertation du 10 janvier 2007 avait demandé les renseignements complémentaires suivants : *un rapport sur les incidences du projet sur la zone de Natura 2000 contiguë. (Ce rapport abordera notamment le système de traitement des eaux de pluie*

récoltées par la toiture, le système de bassin d'orage et le système de réinfiltration dans le sol, l'impact de l'éclairage sur la faune (chauve souris, ...) ; les moyens d'isolation, des installations de chauffe ou de ventilation et les niveaux sonores en résultant ; la durée maximum de l'installation de la structure ; préciser les écrans verts projetés. Le permis a alors été accordé... Seule la Commission a eu connaissance de leurs réponses à ces demandes ... et le permis a dû être accordé puisque la bulle couvrant les tennis est présente depuis lors.

L'investigation de ce dossier nous a révélé que le lasergame organisé depuis 2010 sur l'ancien terrain de football s'est déplacé dans les sous-bois jouxtant le terrain, à notre connaissance sans effectuer de demande auprès de l'urbanisme, alors que cette partie boisée est ZVHB (zone verte à haute valeur biologique) au PRAS (plan régional d'affectation des sols) et est intégrée au site Natura 2000 du Kinsendael, officiellement désigné en septembre 2015. Encore fallait-il d'accéder en ligne aux documents planistiques, aux différentes cartes (accessibles via le site officiel régional Brugis)

Des courriers, l'un entre le lanceur d'alerte et le Bourgmestre d'Uccle,

LE ROSEAU CULTIVE LE GREENWASHING ...

une expression désignant un procédé de marketing ou de relations publiques utilisée par une organisation (entreprise, administration publique nationale ou territoriale, etc.) dans le but de se donner une image écologique responsable. La plupart du temps, l'argent est davantage investi en publicité que pour de réelles actions en faveur de l'environnement. En français, on préfère utiliser le terme écoblanchiment.

L'écoblanchiment est, entre autres, l'art de faire passer pour « vert » ou de valoriser l'environnement dans lequel se déroule une activité alors que celle-ci est strictement commerciale. L'environnement n'est qu'un prétexte pour attirer les clients ou pour « vendre » un projet.

Des personnes sensibles à la protection de la nature nous ont signalé un exemple à Uccle, près de chez nous : au travers de sa « com » (jargon pour communication au public intéressé) la page d'accueil du club de tennis *Le Roseau* est surmontée d'une bande-roule dont le texte affirme : « Le Roseau, un club de tennis et de fitness à Uccle, Bruxelles, dans une propriété de 4 hectares dans la réserve naturelle du Kinsendaël »

Ils insistent sous le menu de

gauche : « **LE ROSEAU C'EST VOTRE CLUB DANS LA RÉSERVE NATURELLE DU KINSENDAEL A UCCLE (BRUXELLES)** » y lit-on encore.

Ils annoncent aussi « **1 Laser-game Parc d'extérieur pour vivre un nouveau sport d'aventure au grand air** », sous-entendu : dans une réserve naturelle. Ce club qui a l'avantage d'être situé juste à côté de la réserve naturelle du Kinsendaël, située aussi en Natura 2000 fait croire que son activité a lieu dans la réserve alors qu'elle a lieu juste à côté de celle-ci dans un sous-bois à la limite du Kinsendaël. Sur <http://www.lasergamebrussels.com>, on lit que « Le Lasergame Brussels - outdoor park c'est un parc d'un hectare à Uccle » et « Durant 2 heures (ou plus) vous allez pouvoir affronter vos ami(e)s sur un terrain d'un hectare au milieu des bois, en plein centre d'Uccle. Vous cacher dans les structures en bois, château fort, char, bunker... Grimper et escalader des palissades, traverser le pont... Mettre en place votre stratégie d'équipe Et vous amuser au grand air ! »

Leur publicité donne l'impression que les activités se déroulent dans une réserve naturelle, ce qui est non seulement illégal, mais interdit et laisse croire qu'une réserve

que la forêt est un être vivant qui naît, vit et meurt, un milieu qui évolue, se modifie et devra aussi s'adapter aux changements climatiques.

L'homme peut rendre sa place à la nature sauvage dans la ville.

L'homme peut limiter ses effets néfastes sur la nature en ayant une approche de l'aménagement de la ville qui crée des conditions pour que la nature puisse s'y développer aux côtés des humains. Mais cela impose à l'homme d'être humble et d'être à l'écoute des autres êtres vivants et de repenser la ville et ses aménagements en laissant de la place à la nature indigène, partout ; dans les cimetières, sur les trottoirs, en façade des maisons, sur les bermes des voiries, les squares et en réintégrant la visibilité de l'eau dans l'espace public.

Il doit revoir certains règlements communaux d'urbanisme, par exemple ceux qui ne permettent pas toujours d'installer une plante grimpante sur sa façade ou encourager l'intégration de cavité de nidification pour les oiseaux (moineaux, martinets, etc.) et pour

les chiroptères (chauve-souris) accrochés aux façades ou intégrés dans les toitures.

L'homme doit prendre en compte les changements climatiques liés aux pollutions gazeuses. Les modifications climatiques et environnementales sont tellement rapides qu'elle ne sont pas sans conséquence sur les facultés d'adaptations des espèces à l'évolution de leur milieu (par exemple l'abondance de nourriture survient avant le retour des oiseaux migrateurs). Les études scientifiques ont montré que plus la diversité des espèces est grande plus elles pourront s'adapter et résister aux modifications climatiques.

N'est-ce pas une évidence de bannir les pesticides de la ville, ces poisons qui tuent directement et surtout indirectement ...

De nombreuses espèces ont besoin d'eau pour accomplir leur cycle de reproduction : par exemple, le nombre de libellules et batraciens est en lien étroit avec la qualité de leur habitat, il est par conséquent indispensable d'associer un maillage bleu de qualité au maillage vert.

La lumière en ville, est également une source de pollution pour beaucoup d'espèces. L'éclairage doit être réfléchi pour limiter ses effets néfastes pour les insectes, les chiroptères. Les insectes nocturnes dont de nombreux papillons de nuit sont attirés par les lampadaires et ne peuvent plus quitter cette source de lumière. Le problème est qu'ils ne se nourrissent et ne se reproduisent plus, ce qui entraîne leur diminution..

(Mais l'homme ne doit pas se laisser gagner par le greenwashing ou écoblanchiment ou verdissement de la ville. Les exemples bruxellois ne manquent malheureusement pas :

- le projet Droh!me que soutient la ville de Bruxelles : un parc d'attraction coloré de vert et prétendument écologique qui transformera une lisière de la Forêt de Soignes et fragilisera celle-ci
- la promenade (dite) verte a de multiples facettes. Si elle se fait discrète et s'intègre parfois dans certains lieux, elle a aussi parfois des allures de route de campagne bétonnée et a grignoté des zones vertes à haute valeur biologique. Des projets voudraient y associer des zones de

loisir dans des milieux fragiles et sensibles à l'intrusion humaine, faisant passer l'humain avant la protection de la biodiversité.

- Les belles toitures végétales sont certainement efficaces pour tamponner les pluies d'orage, mais constituent-elles des biotopes enrichissant pour la biodiversité ? Peut-être qu'à la longue, lorsque des plantes locales amenées par le vent et les oiseaux viennent enrichir la flore, ces pelouses sèches deviennent attirantes pour les insectes.
- Les murs verticaux végétalisés sont à la mode. Ils demandent une irrigation régulière et technologiquement régulée. Mais ont-ils autant d'intérêt pour la faune qu'un mur envahi de lierre, une des plantes parmi les plus accueillantes et qui se passe de toute forme d'irrigation ?
- Une forme à la mode agriculture urbaine est la culture en bacs surélevés et irrigués, demandant un entretien presque quotidien. N'est-elle pas en contradiction avec les principes de la permaculture, une agriculture qui tente de s'intégrer à la nature ?)

Les cours d'architecture ou d'aménagement du territoire ne devraient-ils pas intégrer la préservation de la biodiversité en évaluant l'impact de certains choix peu judicieux (espèces ornementales peu utiles à la faune sauvage indigène, préservation de la terre arable pour les cultures potagères urbaines en priorité, vergers de fruitiers ou fruitiers pour les arbres d'alignement, intégration dans l'architecture d'aménagements favorables à la nidification de certaines espèces d'oiseaux qui se raréfient, ne pas introduire des espèces invasives ...) ? La plupart du temps, le choix des espèces végétales plantées se fait sur des critères esthétiques ou pratiques sans intégration à la vie sauvage indigène.. Comment maintenir certaines espèces d'insectes, de papillons, etc. s'ils ne trouvent pas de plantes hôtes où pondre leurs œufs, même si comme l'ortie elles ne correspondent pas au goût esthétique humain.

Conclusion

La **nature est indispensable à la survie de l'être humain** : l'homme, au centre des écosystèmes, ne dispose que d'une seule planète qu'il continue à appauvrir, à en modifier le climat et peut-être à la détruire, autrement dit l'homme risque de faire disparaître sa propre espèce en provoquant son extinction.

Des apiculteurs français ont mis dans la bouche d'Einstein une fausse « vraie » citation qui a fait le tour du web : *« si l'abeille disparaît, l'humanité en a pour quatre ans à vivre »*. L'affirmation est pertinente même si l'authenticité de l'auteur est discutable.

Fin 2015, j'entendais la personne interviewée au sujet du climat et la COP21 au JT conclure très justement : « Ce n'est pas la nature qui doit s'adapter à l'homme, c'est l'homme qui doit s'adapter à la nature ». Je la compléteraï de la sorte : **« Ce n'est pas la nature qui doit s'adapter à l'homme, c'est l'homme qui doit s'adapter à la nature, la respecter, la protéger, la favoriser, y compris aussi dans la ville. »**

vendredi 28 avril 2017

Découverte du Kawwberg. Cette zone Natura 2000, jadis occupée par une carrière, une briqueterie et des prairies, a été colonisée par une flore et une faune spontanées intéressantes
Rendez-vous : 10 h 00 devant le cimetière d'Uccle, avenue de la Chênaie 125
Durée : environ 2 heures

Accès : Bus 43 arrêt « chénaie » (pas Kawwberg qui est le terminus à l'autre bout du site...)
ou bus 60 arrêt « chénaie » (+ 10 min de marche) et 43 arrêt « Guy » (+ 5 min de marche)

Guide : Françoise Debeffe (renseignements : françoise.debeffe@gmail.com - 0488 371 961)

Organisateur : Guides-nature du Brabant, en collaboration avec l'asbl « SOS Kawwberg-Uccle Natura » et l'association de Comités de quartier ucclais

Langue : français - Coût : gratuit

Samedi 29 avril 2017

Découverte de la flore printanière de la hêtraie dans le bois de Verrewinkel à Uccle

Rendez-vous : 13 h 45 à l'angle rue Engeland/avenue Dolez/ avenue des Hospices, arrêt STIB,
« Verrewinkel » bus 43, avenue Dolez (parking à proximité rue Engeland en face de L'Institut de Santé Publique)

Durée : départ à 14 h 00 et fin prévue aux environs de 17 h 30

Guide : Thérèse Baekelmans (renseignements : chabi@comiteengeland.be - 0473 321 585)

Organisateur : Guides-nature du Brabant, en collaboration avec l'asbl « SOS Kawwberg-Uccle Natura » et l'association de Comités de quartier ucclais

Langue : français - Coût : gratuit

Inscription nécessaire, groupe limité à 20 personnes

Prévoyez de bonnes chaussures ou des bottes, le sol peut être boueux,
merci de prévenir la guide par SMS ou mail

samedi 29, dimanche 30 avril et lundi 1^{er} mai 2017

Découverte des différents aspects écologique, biologique, récréatif et la diversité par une promenade éducative du site Avijl. Explication par un jardinier d'une culture biologique et d'un compostage personnel depuis son potager situé sur le plateau Avijl.

Site Fond'Roy : visite de la "mare" (amphibiens et végétation)

Rendez-vous : 14 h 30 Vieille rue du Moulin, face au numéro 85a à 1180 Uccle

Durée : 1,5 à 2 heures

Guide : André Dubois (renseignements : d.andre2004@yahoo.fr - 0494 275 223)

Organisateur : Association protection et avenir Avijl

Langue : français - Coût : gratuit

Inscription nécessaire, groupe limité à 20 personnes

lundi 1^{er} mai 2017

Excursion au plateau du Kawwberg. Thème : « à l'écoute des oiseaux »

(Participation à l'AUBE des OISEAUX de Natagora)

Rendez-vous : 7 h 00

Lieu : devant le cimetière d'Uccle, avenue de la Chênaie 125

Durée : environ 2 heures

Accès : Bus 43 arrêt « chénaie » (pas Kawwberg qui est le terminus à l'autre bout du site...)
ou bus 60 arrêt « chénaie » (+ 10 min de marche) et 43 arrêt « Guy » (+ 5 min de marche)

Guide : Ludovic Petre (renseignements : 0476 50 17 63 ou ludo_petre@hotmail.com)

Organisateur : SOS Kawwberg-Uccle Natura et ACQU/Natagora

Langue : français - Coût : gratuit

Inscription nécessaire, groupe limité à 15 personnes

Dimanche 30 avril à 16 h – salle du Collège saint-Pierre

Projection du film ayant obtenu le prix de l'environnement du Festival Nature Namur 2016

« A l'abri dans les chênes » de Medhi NOORMOHAMMADI, (55' – VO St Fr)

Ce documentaire poétique dépeint, dans ses moindres détails, la vie de l'écureuil de Perse au sein des forêts de chênes. Les forêts d'Iran, situées dans la province d'Illam, sont le refuge de ce petit animal menacé par la destruction de son habitat.

Une dizaine de courts métrages primés au festival seront projetés avant la projection du long métrage.

PAF 5€ - Entrée piétonne : 211 av. Coghén -

Parking possible dans la cour du collège (entrée par le coin Brugmann/Coghén)



A L'ABRI DANS LES CHÊNES



COMPÉTITION « FILMS PRO »



(55' - VOST FR)
Medhi Noormohammadi
Iran
Production : Irib Media Trade

5 promenades nature et visites guidées de sites à Uccle

mercredi 26 avril 2017

Découvrons l'**explosion printanière** et les **associations végétales** dans la réserve naturelle du **Kinsendael** à Uccle

Rendez-vous : 13 h 45 à l'entrée de la réserve, rue Engeland en face du n° 116.

Accès : arrêt STIB « Engeland », tram 51, bus 60 et 43, à 50 m. Gare Uccle Calevoet à 10'.

Durée : départ à 14h et fin prévue aux environs de 17h 30.

Guide : Thérèse Baekelmans (enseignements : chabi@comiteengeland.be - 0473 321 585)

Organisateur : Guides-nature du Brabant, en collaboration avec l'asbl « SOS Kauwberg-Uccle Natura » et l'association de Comités de quartier uccllois.

Langue : français - Coût : gratuit

Inscription nécessaire, groupe limité à 20 personnes

Prévoyez de bonnes chaussures ou des bottes, le sol peut être boueux,